

200.000 enfants conçus par fécondation in vitro en France en trois décennies

PARIS (AFP) - Deux cent mille enfants ont été conçus par fécondation in vitro (FIV) en France en trois décennies, soit autant que le nombre d'enfants conçus par FIV dans le monde pour la seule année 2000, souligne le bulletin mensuel de l'Institut national des études démographiques (Ined).



© AtlasVista
Louise Brown, premier bébé-éprouvette du monde, un jour après sa naissance, le 25 juillet 1978 (© AFP/Archives)

Louise Brown, le premier bébé conçu par FIV, est née en 1978 en Angleterre. La première française fut Amandine, en 1982.

La proportion de naissances obtenues par la technique de la FIV en France "n'a cessé de progresser au cours des vingt dernières années", passant de 0,52% en 1988 à 1,74% en 2006, relève Elise de La Rochebrochard (Ined-Inserm) dans le dernier numéro de "Population et Sociétés".

Une progression due à la fois à un recours plus fréquent à la FIV et à un meilleur taux de succès (actuellement 20 à 25% des tentatives mènent à la naissance d'au moins un enfant vivant).

"Au total, depuis les débuts de la technique, près de 200.000 enfants auront été conçus par FIV en France à la fin de l'année 2008", indique la chercheuse.

Selon le dernier bilan publié pour l'Europe (2004), l'Allemagne et le Royaume-Uni ont une proportion de naissances obtenues par FIV similaire à celle de la France. Elle est plus élevée en Belgique (2,4%) et dans les pays nordiques (2,8 à 2,9% et même 4,2% au Danemark).

Selon Elise de La Rochebrochard, il y a actuellement dans les maternités françaises, "1 à 2 enfants en moyenne par classe dont la conception a été aidée médicalement".

En 2003, une naissance sur 20 en France (5%) a en effet été obtenue à l'issue d'un traitement ou d'une technique médicale. Dans la moitié des cas (2,4%), il s'agissait de simples stimulations ovariennes (traitement hormonal), et dans l'autre, d'insémination artificielle (0,8%) ou de FIV (1,7%).

Elise de La Rochebrochard note enfin que pour 97% des enfants conçus par FIV en France, il n'y a ni don de sperme, ni don d'ovules, les deux parents "sociaux" étant alors également les "parents génétiques".

L'assistance médicale à la procréation devrait être en 2009 un des thèmes de réflexion des Etats généraux de la bioéthique.

Publié le: 12/01/2009 à 23:06:46 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/200-000-enfants-a154081.html>